
FORMULAIRE DE DEMANDE
AIDE A L'ACQUISITION DE RECUPERATEURS D'EAU
À DESTINATION DES PARTICULIERS
ANNEES 2024 – 2025

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Propriétaire locataire occupant à titre gratuit

Téléphone :

E-mail :

J'accepte de recevoir des informations de la Communauté de communes

VOTRE RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE

Cuve aérienne 1 **OU** Cuve enterrée 1
 Cuve aérienne 2

Adresse d'installation de la cuve :
(si différente de l'adresse indiquée ci-dessus)

Contenance cuve 1 (m³) :

Contenance cuve 2 (m³) :

Coût TTC de la cuve 1 * :

Coût TTC de la cuve 2 * :

Date de la facture :

Lieu d'achat :

**Le montant de l'aide est calculé en fonction du coût TTC de la cuve.*

QUESTIONNAIRE

Afin d'évaluer l'efficacité du dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie de la Communauté de communes, merci de remplir le court questionnaire ci-dessous : les informations sont anonymes.

1. Quels seront vos usages du récupérateur d'eau de pluie ?

- Arrosage du jardin
- Lavage de la voiture
- Utilisation de l'eau pour un usage intérieur*
- Autres* Préciser :
-
-

** dans le respect des préconisations d'installation de l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments*

2. Comment avez-vous eu connaissance de l'aide de la Communauté de communes ?

- Par un article de presse Par le journal intercommunal Par les réseaux sociaux
- Par le vendeur de la cuve Autre, précisez :

3. Auriez-vous fait l'acquisition de votre récupérateur d'eau de pluie sans l'aide de la Communauté de communes ?

- Oui Non

RAPPEL DES PIÈCES A FOURNIR

La demande s'effectue via la fiche de demande d'aide ci-jointe, accompagnée des pièces justificatives suivantes :

1. Le **formulaire de demande d'aide, complété, daté et signé**,
2. La copie de la **facture d'achat du récupérateur d'eau de pluie** (NE PAS TRANSMETTRE L'ORIGINALE), postérieure au 1^{er} janvier 2024 (compris) et antérieure au 1^{er} janvier 2026.
3. **Pour les propriétaires :**
 - a. un **justificatif de domicile de moins de 3 mois au NOM du propriétaire***
 - b. une copie d'une **pièce d'identité**
4. **Pour les locataires et occupants à titre gratuit :**
 - a. l'**accord du propriétaire**
 - b. un **justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'occupant***
 - c. une copie d'une **pièce d'identité**
5. Un **Relevé d'Identité Bancaire** au nom du demandeur.

Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.

**facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, d'abonnement internet, taxe d'habitation, taxe foncière, attestation d'assurance, ...*

RAPPEL DE LA PROCEDURE

- a) **Choisir un équipement** dans le commerce.

Pour obtenir l'aide financière, le volume du récupérateur doit répondre aux prescriptions du règlement (article 3).

- b) **Acquérir l'équipement** en demandant au commerçant une facture comportant votre nom, prénom, adresse et le montant TTC de l'équipement acquis ainsi que sa contenance et la date d'achat.

ATTENTION : les tickets de caisse ne sont pas des factures conformes et ils ne seront pas acceptés.

Toutes les mentions soulignées sont obligatoires pour bénéficier de la subvention.

Seul l'achat du récupérateur d'eau pluviale fait l'objet de l'aide : la pose et la main d'œuvre en sont exclues.

Sur la base du présent règlement, seules les demandes pour des équipements acquis entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2025 inclus seront instruites.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

- certifie avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions sans réserve ;
- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes fournies ;
- m'engage à transmettre à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers tout document nécessaire à l'étude de mon dossier pour une demande d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie ;
- atteste ne pas avoir bénéficié d'une aide de la Communauté de communes du Pays des Herbiers sur les 5 années précédant cette demande pour l'achat d'un récupérateur d'eau ;
- m'engage à ne pas revendre le récupérateur d'eau neuf acquis avec l'aide de cette subvention dans un délai de 2 ans sous peine de restituer la subvention perçue ;

Toute fausse déclaration entraînera la nullité de ma demande et la restitution de la subvention.

Fait à, le

Signature

Les données personnelles, recueillies sur ce formulaire, font l'objet d'un traitement par la Communauté de communes du Pays des Herbiers. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public. Ces données seront communiquées aux seuls destinataires suivants : agents de la Communauté de communes en charge du service. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Le Règlement Général sur la Protection des Données et la Loi informatique et Liberté), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données et de limitation du traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez nous contacter à : info@cc-paysdesherbiers.fr . En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.